



01.01.2023
31.12.2023

Exercice des droits de vote aux assemblées générales des sociétés suisses

Table des matières

1. Statistiques des assemblées générales analysées

1.1 Analyses effectuées et positions de vote

1.2 Répartition des positions de vote

1.3 Recommandations de vote d'Ethos par catégorie de résolutions

2. Résumé des positions de vote

3. Analyses par société

Etabli le 28.10.2024

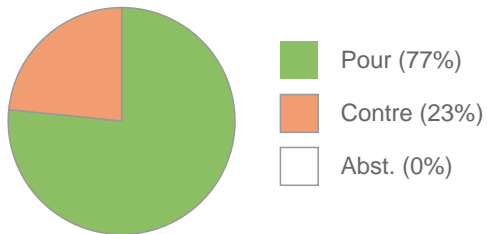


1. Statistiques des assemblées générales analysées

1.1 Analyses effectuées et positions de vote

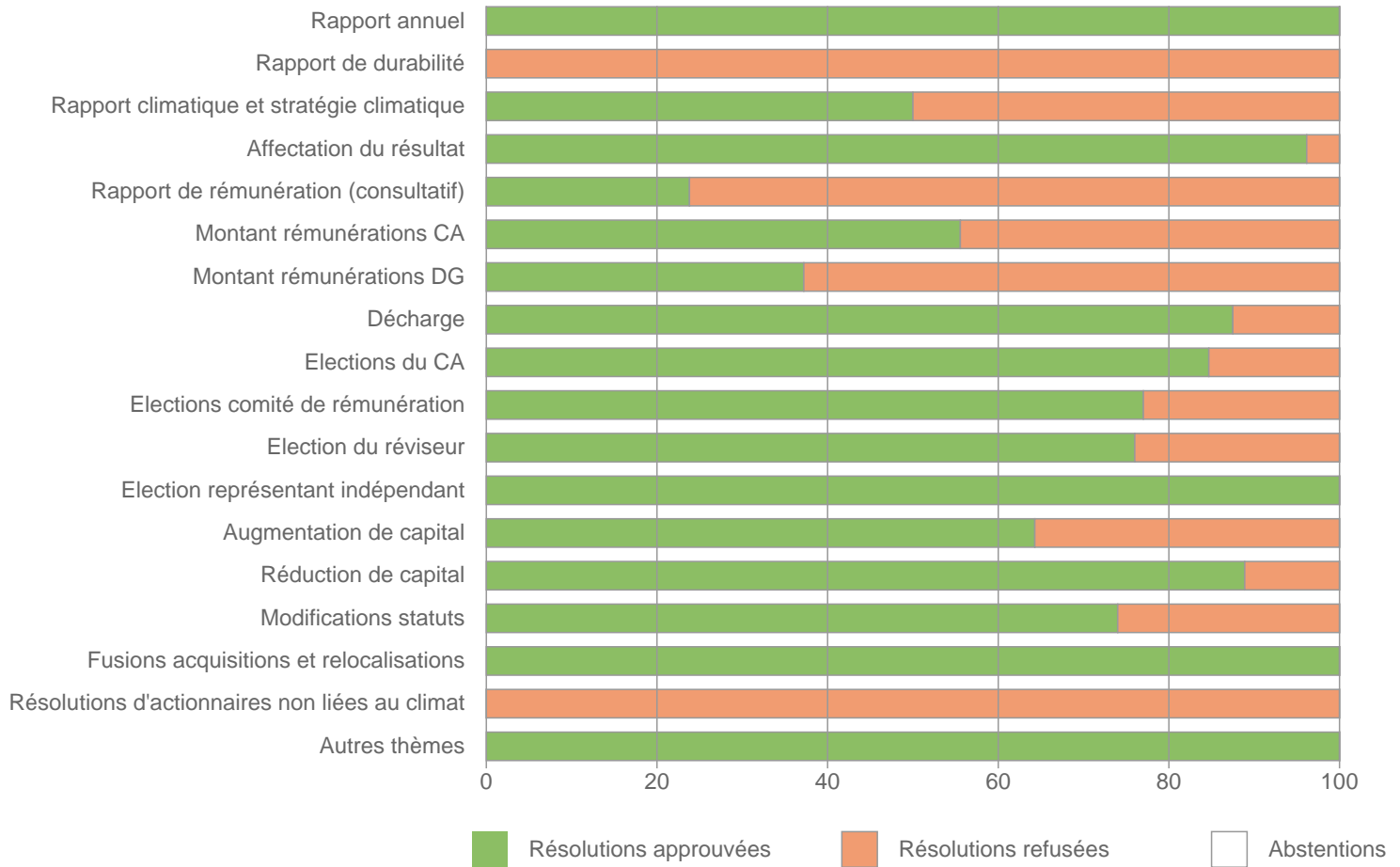
	Nombre AG	Nombre de résolutions			
		Total	Pour	Contre	Abst.
Assemblées générales ordinaires	24	665	509	156	0
Assemblées générales extraordinaires	1	2	2	0	0
Total	25	667	511	156	0

1.2 Répartition des positions de vote





1.3 Recommandations de vote d'Ethos par catégorie de résolutions



	Résolutions approuvées		Résolutions refusées		Abstentions		Total
Rapport annuel	25	100 %	0	0 %	0	0 %	25
Rapport de durabilité	0	0 %	1	100 %	0	0 %	1
Rapport climatique et stratégie climatique	1	50 %	1	50 %	0	0 %	2
Affectation du résultat	25	96 %	1	4 %	0	0 %	26
Rapport de rémunération (consultatif)	5	24 %	16	76 %	0	0 %	21
Montant rémunérations CA	15	56 %	12	44 %	0	0 %	27
Montant rémunérations DG	16	37 %	27	63 %	0	0 %	43
Décharge	21	88 %	3	12 %	0	0 %	24
Elections du CA	199	85 %	36	15 %	0	0 %	235
Elections comité de rémunération	67	77 %	20	23 %	0	0 %	87
Election du réviseur	19	76 %	6	24 %	0	0 %	25
Election représentant indépendant	24	100 %	0	0 %	0	0 %	24
Augmentation de capital	9	64 %	5	36 %	0	0 %	14
Réduction de capital	8	89 %	1	11 %	0	0 %	9
Modifications statuts	74	74 %	26	26 %	0	0 %	100
Fusions acquisitions et relocalisations	2	100 %	0	0 %	0	0 %	2



	Résolutions approuvées		Résolutions refusées		Abstentions		Total
Résolutions d'actionnaires non liées au climat	0	0 %	1	100 %	0	0 %	1
Autres thèmes	1	100 %	0	0 %	0	0 %	1



2. Résumé des positions de vote

Type d'assemblée générale

AGO	Assemblée générale ordinaire
AGE	Assemblée générale extraordinaire
MIX	Assemblée générale mixte

Vote

✓	Pour
◐	Partiellement pour
✗	Contre
✎	Abstention

Société	Date	Type	Rapport annuel	Rapport de durabilité	Rapport climatique et stratégie climatique	Affectation du résultat	Rapport de rémunération (consultatif)	Montant rémunérations CA	Montant rémunérations DG	Décharge	Elections du CA	Elections comité de rémunération	Election du réviseur	Election représentant indépendant	Augmentation de capital	Réduction de capital	Structure du capital	Modifications statuts	Fusions acquisitions et relocalisations	Résolutions d'actionnaires liées au climat	Résolutions d'actionnaires non liées au climat	Autres thèmes
ABB	23.03.2023	AGO	✓		✓	✗	✓	✗	✓	◐	✓	✓	✓	✓				◐				
Alcon	05.05.2023	AGO	✓		✓	✗	✓	✗	✓	◐	✓	✓	✓	✓				✓				
Barry Callebaut	06.12.2023	AGO	✓		✓	✗	✗	✗	✓	✓	◐	✓	✓					◐				
Bucher Industries	19.04.2023	AGO	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓					◐				
Credit Suisse Group	04.04.2023	AGO	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	◐	◐	✓	✓	✓				◐		✗		
Emmi	13.04.2023	AGO	✓		✓		✓	✓	✓	◐	◐	✓	✓					◐				✓
Geberit	19.04.2023	AGO	✓		✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✗	✓			✓				
Givaudan	23.03.2023	AGO	✓		✓	✓	✓	◐	✓	◐	✓	✓	✓	✓				◐				
Holcim	04.05.2023	AGO	✓	✓	✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓		✓			◐				
Idorsia	04.05.2023	AGO	✓		✓	✗	✗	✗	✓	◐	✓	✓	✓	✗				◐				
Kühne + Nagel	09.05.2023	AGO	✓		✓	✗	✗	✗	✓	◐	✗	✓	✓					✗				
Logitech	13.09.2023	AGO	✓		✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓				◐				
Lonza	05.05.2023	AGO	✓		✓	✗	✓	◐	✓	✓	✓	✓	✓	✗				◐				
Nestlé	20.04.2023	AGO	✓		✓	✗	✓	✗	✗	◐	✓	✓	✓		✓			✗				
Novartis	07.03.2023	AGO	✓		✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			◐				
Novartis	15.09.2023	AGE																				✓
Partners Group	24.05.2023	AGO	✓		✓	✗	✗	◐	✓	◐	✓	✓	✓					◐				
Richemont	06.09.2023	AGO	✓		✓		✗	✗	✓	◐	◐	✗	✓					◐				
Sika	28.03.2023	AGO	✓		✓	✓	✓	✓	✓	◐	✓	✓	✓	✓				◐				
Sonova	12.06.2023	AGO	✓		✓	✗	✓	✗	✓	◐	✓	✓	✓	✗	✓			◐				
Straumann	05.04.2023	AGO	✓		✓	✓	✗	◐	✓	◐	◐	✓	✓					◐				



Société	Date	Type	Rapport annuel	Rapport de durabilité	Rapport climatique et stratégie climatique	Affectation du résultat	Rapport de rémunération (consultatif)	Montant rémunérations CA	Montant rémunérations DG	Décharge	Elections du CA	Elections comité de rémunération	Election du réviseur	Election représentant indépendant	Augmentation de capital	Réduction de capital	Structure du capital	Modifications statuts	Fusions acquisitions et relocalisations	Résolutions d'actionnaires liées au climat	Résolutions d'actionnaires non liées au climat	Autres thèmes
Swatch Group	10.05.2023	AGO	✓	✓	✓	✓	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	✓								
Temenos	03.05.2023	AGO	✓	✓	✓	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	✓								
UBS	05.04.2023	AGO	✓	⊗	✓	⊗	⊗	⊗	⊗	✓	✓	✓	⊗	✓	⊗	⊗		⊗				
VAT Group	16.05.2023	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				⊗			



3. Analyses par société

ABB

Assemblée générale ordinaire du 23.03.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 91 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR		✓ 72 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Modification des statuts: actions et structure du capital	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Modification des statuts: restrictions d'enregistrement	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Modification des statuts: assemblée générale	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Modification des statuts: assemblée générale virtuelle	POUR	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 77 %
5.5	Modification des statuts: conseil d'administration et rémunération	POUR	POUR		✓ 98 %
6	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR		✓ 97 %
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 98 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 94 %
8	Elections au conseil d'administration				
8.1	Réélection de M. Gunnar Brock	POUR	● CONTRE	Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 95 %
8.2	Réélection de M. David E. Constable	POUR	POUR		✓ 96 %
8.3	Réélection de M. Frederico F. Curado	POUR	POUR		✓ 99 %
8.4	Réélection de M. Lars Förberg	POUR	POUR		✓ 97 %
8.5	Election de Mme Denise Johnson	POUR	POUR		✓ 96 %
8.6	Réélection de Mme Jennifer Xin-Zhe Li	POUR	POUR		✓ 97 %
8.7	Réélection de Mme Geraldine Matchett	POUR	POUR		✓ 99 %
8.8	Réélection de M. David Meline	POUR	POUR		✓ 99 %
8.9	Réélection de M. Jacob Wallenberg	POUR	POUR		✓ 96 %
8.10	Réélection de M. Peter R. Voser en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 91 %
9	Elections au comité de rémunération				
9.1	Réélection de M. David E. Constable au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 96 %



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.2	Réélection de M. Frederico F. Curado au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 97 %
9.3	Réélection de Mme Jennifer Xin-Zhe Li au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 97 %
10	Réélection de Zehnder Bolliger & Partner en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 98 %
11	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR		✓ 99 %



Alcon

Assemblée générale ordinaire du 05.05.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR		✓ 98 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 84 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 97 %
4.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 91 %
5	Elections au conseil d'administration				
5.1	Réélection de M. Michael Ball en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 96 %
5.2	Réélection de Mme Lynn Bleil	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Réélection de Dr. Raquel C. Bono	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Réélection de Dr. Arthur Cummings	POUR	POUR		✓ 99 %
5.5	Réélection de M. David J. Endicott	POUR	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 93 %
5.6	Réélection de M. Thomas H. Glanzmann	POUR	POUR		✓ 98 %
5.7	Réélection de Dr. Keith Grossman	POUR	POUR		✓ 80 %
5.8	Réélection de M. Scott Maw	POUR	POUR		✓ 99 %
5.9	Réélection de Mme Karen May	POUR	POUR		✓ 100 %
5.10	Réélection de Mme Ines Pöschel	POUR	POUR		✓ 98 %
5.11	Réélection de Dr. Dieter Spälti	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Elections au comité de rémunération				
6.1	Réélection de M. Thomas H. Glanzmann au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 97 %
6.2	Réélection de M. Scott Maw au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 98 %
6.3	Réélection de Mme Karen May au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 96 %
6.4	Réélection de Mme Ines Pöschel au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 97 %



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7	Réélection de Hartmann Dreyer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 99 %
8	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR		✓ 100 %
9.1	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR		✓ 97 %
9.2	Création d'un capital conditionnel pour la conversion d'obligations convertibles	POUR	POUR		✓ 99 %
9.3	Modification des statuts: capital-actions	POUR	POUR		✓ 100 %
9.4	Modification des statuts: droits des actionnaires	POUR	POUR		✓ 100 %
9.5	Modification des statuts: conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 100 %
9.6	Modification des statuts: rémunération et mandats	POUR	POUR		✓ 99 %



Barry Callebaut

Assemblée générale ordinaire du 06.12.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 61 %
1.3	Approbation des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Elections au conseil d'administration				
4.1.1	Réélection de M. Patrick De Maeseneire	POUR	POUR		✓ 95 %
4.1.2	Réélection de Dr. iur. Markus R. Neuhaus	POUR	POUR		✓ 75 %
4.1.3	Réélection de M. Fernando Aguirre	POUR	POUR		✓ 92 %
4.1.4	Réélection de M. Nicolas Jacobs	POUR	POUR		✓ 83 %
4.1.5	Réélection de M. Timothy Minges	POUR	POUR		✓ 85 %
4.1.6	Réélection de M. Antoine de Saint-Affrique	POUR	POUR		✓ 77 %
4.1.7	Réélection de Mme Yen Yen Tan	POUR	POUR		✓ 94 %
4.1.8	Réélection de M. Thomas Intrator	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Election de M. Mauricio Graber	POUR	POUR		✓ 96 %
4.3	Réélection de M. Patrick De Maeseneire en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 87 %
4.4	Elections au comité de rémunération				
4.4.1	Réélection de M. Fernando Aguirre au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 86 %
4.4.2	Réélection de M. Antoine de Saint-Affrique au comité de rémunération	POUR	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 73 %
4.4.3	Réélection de Mme Yen Yen Tan au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 88 %
4.4.4	Election de M. Mauricio Graber au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 96 %
4.5	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 100 %
4.6	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR		✓ 97 %
5	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale				
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 92 %



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	● CONTRE	<p>La rémunération fixe du CEO est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.</p> <p>La hausse proposée par rapport à l'année précédente est excessive et non justifiée.</p>	✓ 95 %
5.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	● CONTRE	<p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.</p> <p>Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 62 %
6	Modification des statuts				
6.1	Modification des statuts: But social	POUR	POUR		✓ 100 %
6.2	Modification des statuts: registre des actions et actionnaires fiduciaires	POUR	POUR		✓ 100 %
6.3	Modification des statuts: Assemblée générale	POUR	POUR		✓ 100 %
6.4	Modification des statuts: Assemblée générale virtuelle	POUR	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 68 %
6.5	Modification des statuts: Conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 100 %
6.6	Modification des statuts: Mandats et contrats de travail	POUR	POUR		✓ 99 %
6.7	Modification des statuts: Annonces	POUR	POUR		✓ 100 %



Bucher Industries

Assemblée générale ordinaire du 19.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration				
4.1.a	Réélection de Mme Anita Hauser	POUR	POUR		✓ 90 %
4.1.b	Réélection de M. Michael Hauser	POUR	POUR		✓ 94 %
4.1.c	Réélection de M. Martin Hirzel	POUR	POUR		✓ 95 %
4.1.d	Réélection de M. Philip Mosimann en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 93 %
4.1.e	Réélection de M. Stefan Scheiber	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Election de M. Urs Kaufmann	POUR	POUR		✓ 96 %
	Elections au comité de nomination et rémunération				
4.3	Réélection de Mme Anita Hauser au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 81 %
4.4	Election de M. Urs Kaufmann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 97 %
4.5	Réélection de Law Office Keller AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 100 %
4.6	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 39 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 90 %
5.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR		✓ 96 %
5.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR		✓ 71 %
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 97 %
5.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Modification des statuts				
6.1	Modification des statuts: Suppression de l'art. 3a	POUR	POUR		✓ 100 %
6.2	Modification des statuts: Modifications en lien avec la révision du droit des sociétés	POUR	POUR		✓ 100 %
6.3	Modification des statuts: Changements éditoriaux	POUR	POUR		✓ 100 %
6.4	Modification des statuts: Adaptation de la restriction de transférabilité	POUR	POUR		✓ 100 %
6.5	Modification des statuts: Assemblée générale virtuelle	POUR	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 90 %
6.6	Modification des statuts: Adaptation de l'approbation des rémunérations	POUR	POUR		✓ 100 %
6.7	Modification des statuts: Introduction de la possibilité d'utiliser les médias électroniques	POUR	POUR		✓ 99 %



Credit Suisse Group

Assemblée générale ordinaire du 04.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
	Proposition faite par un actionnaire lors de l'assemblée générale: Conduite d'une enquête spéciale	CONTRE	CONTRE		✗ 4 %
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 61 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 50 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	RETIRÉE	● CONTRE	<p>Le point 2 n'a pas été soumis aux actionnaires suite à la fusion de CS avec UBS. Ethos avait initialement recommandé de s'y opposer pour les raisons suivantes:</p> <p>La société de révision, dans ses rapports, met en évidence des lacunes du système de contrôle interne.</p> <p>Le conseil d'administration est visé par une poursuite dans le cadre des affaires de l'entreprise.</p> <p>Ethos est en désaccord avec la gestion effectuée par le conseil d'administration.</p> <p>Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.</p> <p>La situation financière de la société s'est fortement détériorée en raison de mauvais résultats successifs.</p> <p>Il existe un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son activité.</p>	
3	Emploi du résultat au bilan et distribution du dividende	POUR	● CONTRE	L'utilisation proposée du résultat semble inappropriée, compte tenu de la situation financière et des intérêts à long terme de l'entreprise, de tous ses actionnaires et de ses autres parties prenantes.	✓ 80 %
4	Annulation du capital conditionnel et convertible	POUR	POUR		✓ 62 %
5.1	Modification des statuts: but de l'entreprise	POUR	POUR		✗ 59 %
5.2	Modification des statuts : capital-actions	RETIRÉE	● POUR	Ce point n'a pas été soumis au vote des actionnaires.	
5.3	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR		✗ 57 %
5.4	Modification des statuts: assemblée générale	POUR	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 52 %
5.5	Modification des statuts: conseil d'administration, rémunération et autres changements	POUR	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur les droits des actionnaires.	✓ 53 %



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6	Vote consultatif sur la stratégie climatique de Credit Suisse	POUR	● CONTRE	Le rapport ne couvre pas au moins 90% des émissions indirectes du domaine 3. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 53 %
7.1	Elections au conseil d'administration				
7.1.1	Réélection de Dr. Axel P. Lehmann en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 56 %
7.1.2	Réélection de M. Mirko Bianchi	POUR	POUR		✓ 52 %
7.1.3	Réélection de Dr. Iris Bohnet	POUR	● CONTRE	Ethos considère qu'au vu des difficultés financières de la banque dues aux multiples controverses du passé et au vu du rachat prévu, la réélection des membres du conseil d'administration en place depuis de nombreuses années ne devrait pas être acceptée.	✓ 52 %
7.1.4	Réélection de Mme Clare Brady	POUR	POUR		✓ 55 %
7.1.5	Réélection de M. Christian Gellerstad	POUR	● CONTRE	Ethos considère qu'au vu des difficultés financières de la banque dues aux multiples controverses du passé et au vu du rachat prévu, la réélection des membres du conseil d'administration en place depuis de nombreuses années ne devrait pas être acceptée.	✓ 50 %
7.1.6	Réélection de Dr. Keyu Jin	POUR	● CONTRE	Sa déclaration dans un journal suisse sur la violation des droits humains dans la région du Xinjiang peut être en contradiction avec la propre déclaration du Credit Suisse sur les droits humains.	✓ 52 %
7.1.7	Réélection de Dr. Shan Li	RETIRÉE	● CONTRE	Ce point n'a pas été soumis au vote des actionnaires. Ethos recommandait initialement de voter CONTRE pour la raison suivante: Ethos considère qu'au vu des difficultés financières de la banque dues aux multiples controverses du passé et au vu du rachat prévu, la réélection des membres du conseil d'administration en place depuis de nombreuses années ne devrait pas être acceptée.	
7.1.8	Réélection de Mme Seraina Macia	RETIRÉE	● CONTRE	Ce point n'a pas été soumis au vote des actionnaires. Ethos recommandait initialement de voter CONTRE pour la raison suivante: Ethos considère qu'au vu des difficultés financières de la banque dues aux multiples controverses du passé et au vu du rachat prévu, la réélection des membres du conseil d'administration en place depuis de nombreuses années ne devrait pas être acceptée.	



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.1.9	Réélection de Mme Blythe S.J. Masters	RETIRÉE	● CONTRE	<p>Ce point n'a pas été soumis au vote des actionnaires. Ethos recommandait initialement de voter CONTRE pour la raison suivante:</p> <p>Elle a un conflit d'intérêt majeur incompatible avec son rôle d'administrateur.</p>	
7.1.10	Réélection de M. Richard Henry Meddings	RETIRÉE	● CONTRE	<p>Ce point n'a pas été soumis au vote des actionnaires. Ethos recommandait initialement de voter CONTRE pour la raison suivante:</p> <p>Ethos considère qu'au vu des difficultés financières de la banque dues aux multiples controverses du passé et au vu du rachat prévu, la réélection des membres du conseil d'administration en place depuis de nombreuses années ne devrait pas être acceptée.</p>	
7.1.11	Réélection de Mme Amanda Norton	POUR	POUR		✓ 56 %
7.1.12	Réélection de Mme Ana Paula Pessoa	RETIRÉE	● CONTRE	<p>Ce point n'a pas été soumis au vote des actionnaires. Ethos recommandait initialement de voter CONTRE pour la raison suivante:</p> <p>Ethos considère qu'au vu des difficultés financières de la banque dues aux multiples controverses du passé et au vu du rachat prévu, la réélection des membres du conseil d'administration en place depuis de nombreuses années ne devrait pas être acceptée.</p>	
7.2	Elections au comité de rémunération				
7.2.1	Réélection de Dr. Iris Bohnet au comité de rémunération	POUR	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. oec. Bohnet au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 51 %
7.2.2	Réélection de M. Christian Gellerstad au comité de rémunération	POUR	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Gellerstad au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 51 %
7.2.3	Réélection de Dr. Shan Li au comité de rémunération	RETIRÉE	● CONTRE	<p>Ce point n'a pas été soumis au vote des actionnaires. Ethos recommandait initialement de voter CONTRE pour la raison suivante:</p> <p>Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Li au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.</p>	
7.2.4	Réélection de Mme Amanda Norton au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 56 %
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 50 %



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.2.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	● CONTRE	La rémunération fixe est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✗ 48 %
8.2.2	Vote contraignant prospectif sur une rémunération variable spéciale à long terme de la direction générale	RETIRÉE	● CONTRE	<p>Le point 8.2.2 n'a pas été soumis aux actionnaires suite à la fusion de CS avec UBS. Ethos avait initialement recommandé de s'y opposer pour la raison suivante:</p> <p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p>	
9.1	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR		✓ 64 %
9.2	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 64 %



Emmi

Assemblée générale ordinaire du 13.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale				
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 98 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la Commission consultative Agriculture	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR		✓ 99 %
4.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR		✓ 89 %
5.1-5.2	Elections au conseil d'administration				
5.1.1	Réélection de Mme Monique Bourquin	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.2	Réélection de M. Dominik Bürgy	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.3	Réélection de M. Thomas Grüter	POUR	POUR		✓ 96 %
5.1.4	Réélection de Mme Christina Johansson	POUR	● CONTRE	Elle exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 95 %
5.1.5	Réélection de M. Hubert Muff	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.6	Réélection de Mme Diana Strebel	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.7	Réélection de M. Werner Weiss	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2.1	Election de M. Urs Riedener en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 93 %
5.2.1	Election de Mme Nadja Lang	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3	Elections au comité de nomination et rémunération				
5.3.1	Réélection de Mme Monique Bourquin au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 96 %
5.3.2	Réélection de M. Thomas Grüter au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 91 %
5.3.3	Election de M. Urs Riedener au comité de nomination et rémunération	POUR	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (ancien CEO) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 88 %
6	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Réélection de M. Pascal Engelberger en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 100 %
8.1	Modification des statuts (articles groupés)	POUR	POUR		✓ 100 %
8.2	Modification des statuts: assemblée générale virtuelle	POUR	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 93 %
8.3	Modification des statuts: rémunération et mandats externes	POUR	POUR		✓ 100 %



Geberit

Assemblée générale ordinaire du 19.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Modification des statuts				
4.1	Modification des statuts : modifications obligatoires	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Modification des statuts : modifications rédactionnelles	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3	Modification des statuts : but social	POUR	POUR		✓ 99 %
4.4	Modification des statuts : enregistrement des "nominees"	POUR	POUR		✓ 99 %
4.5	Modification des statuts : moyens de communication électroniques	POUR	POUR		✓ 99 %
4.6	Modification des statuts : limite d'âge pour les membres du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 97 %
4.7	Modification des statuts : quorum pour les réunions du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Elections au conseil d'administration				
5.1.1	Réélection de M. Albert M. Baehny en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 83 %
5.1.2	Réélection de M. Thomas Bachmann	POUR	POUR		✓ 97 %
5.1.3	Réélection de Dr. Felix R. Ehrat	POUR	POUR		✓ 95 %
5.1.4	Réélection de Dr. Werner Karlen	POUR	POUR		✓ 96 %
5.1.5	Réélection de Mme Bernadette Koch	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.6	Réélection de Mme Eunice Zehnder-Lai	POUR	POUR		✓ 93 %
5.2	Elections au comité de rémunération				
5.2.1	Réélection de Mme Eunice Zehnder-Lai au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 92 %
5.2.2	Réélection de M. Thomas Bachmann au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 96 %
5.2.3	Réélection de Dr. Werner Karlen au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 96 %
6	Réélection de hba Rechtsanwälte AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 26 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 82 %
8.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.	✓ 87 %
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 99 %
8.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR		✓ 96 %
9	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	● CONTRE	L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	✓ 91 %



Givaudan

Assemblée générale ordinaire du 23.03.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR		✓ 95 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Modification des statuts				
5.1	Modification des statuts: Capital-actions	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Modification des statuts: Assemblée générale	POUR	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 87 %
5.3	Modification des statuts: Conseil d'administration et rémunération	POUR	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur les intérêts des actionnaires.	✓ 95 %
5.4	Modification des statuts: Marge de fluctuation	POUR	POUR		✓ 97 %
6	Elections au conseil d'administration				
6.1.1	Réélection de M. Victor W. Balli	POUR	POUR		✓ 95 %
6.1.2	Réélection de Mme Ingrid Deltenre	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.3	Réélection de Dr. Olivier A. Filliol	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.4	Réélection de Mme Sophie Gasperment	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.5	Réélection de M. Calvin Grieder en tant que membre du conseil d'administration and as chairman	POUR	POUR		✓ 92 %
6.1.6	Réélection de M. Tom Knutzen	POUR	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 67 %
6.2	Election de M. Roberto Guidetti	POUR	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 79 %
6.3	Elections au comité de rémunération				
6.3.1	Réélection de Mme Ingrid Deltenre au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 95 %
6.3.2	Réélection de M. Victor W. Balli au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 95 %
6.3.3	Election de Dr. Olivier A. Filliol au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 99 %
6.4	Réélection de M. Manuel Isler en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 98 %
6.5	Election de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 99 %
7.2.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR		✓ 96 %



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.2.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe et variable à long terme de la direction générale	POUR	● CONTRE	<p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 94 %



Holcim

Assemblée générale ordinaire du 04.05.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 99 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 88 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR		✓ 95 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende				
3.1	Emploi du bénéfice	POUR	POUR		✓ 100 %
3.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Modification des statuts				
4.1	Modification des statuts but social	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Modification des statuts : actions et structure du capital	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3	Modification des statuts : assemblée générale et auditeurs	POUR	● CONTRE	Plusieurs modifications statutaires sont présentées au vote de manière groupée et les modifications avec une incidence négative sont prépondérantes. La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 83 %
4.4	Modification des statuts : registre des actions	POUR	POUR		✓ 97 %
4.5	Modification des statuts : conseil d'administration et rémunération	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1	Elections au conseil d'administration				
5.1.1	Réélection de M. Jan Jenisch en tant que membre et nouveau président du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 97 %
5.1.2	Réélection de Prof. Dr. Philippe Block	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.3	Réélection de M. Kim Fausing	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.4	Réélection de Mme Leanne Geale	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.5	Réélection de Mme Naina Lal Kidwai	POUR	POUR		✓ 96 %
5.1.6	Réélection de Dr. Ilias Läber	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.7	Réélection de M. Jürg Oleas	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.8	Réélection de Mme Claudia Sender Ramirez	POUR	POUR		✓ 97 %
5.1.9	Réélection de Mme Hanne Birgitte Breinbjerg Sørensen	POUR	POUR		✓ 94 %
5.2	Elections au comité de nomination et rémunération				
5.2.1	Réélection de Dr. Ilias Läber au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 95 %
5.2.2	Réélection de M. Jürg Oleas au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 96 %



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.2.3	Réélection de Mme Claudia Sender Ramirez au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 94 %
5.2.4	Réélection de Mme Hanne Birgitte Breinbjerg Sørensen au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 91 %
5.3.1	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3.2	Réélection de Dr. Sabine Burkhalter Kaimakliotis en tant que représentante indépendante	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 97 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 92 %
7	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Vote consultatif sur le rapport climatique	POUR	POUR		✓ 96 %



Idorsia

Assemblée générale ordinaire du 04.05.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 79 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1	Elections au conseil d'administration				
4.1.1	Réélection de Dr. Mathieu Simon	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.2	Réélection de M. Jörn Aldag	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.3	Réélection de Dr. Jean-Paul Clozel	POUR	● CONTRE	Il exerce des fonctions opérationnelles de façon permanente (CEO).	✓ 92 %
4.1.4	Réélection de Dr. Felix R. Ehrat	POUR	POUR		✓ 95 %
4.1.5	Réélection de Mme Srishti Gupta	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.6	Réélection de M. Peter Kellogg	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.7	Réélection de M. Sandy Mahatme	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.8	Election de Dr. Sophie Kornowski-Bonnet	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Réélection de Dr. Mathieu Simon en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3	Elections au comité de nomination et rémunération				
4.3.1	Réélection de Dr. Felix R. Ehrat au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 93 %
4.3.2	Réélection de Mme Srishti Gupta au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 97 %
4.3.3	Réélection de Dr. Mathieu Simon au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 97 %
4.3.4	Election de Dr. Sophie Kornowski-Bonnet au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 88 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 87 %
6	Réélection de BachmannPartner Sachwalter und Treuhand en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR		✓ 100 %
8.1	Modification des statuts: but social	POUR	POUR		✓ 99 %



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.2	Augmentation du capital conditionnel réservé aux employés	POUR	● CONTRE	La structure du plan de participation dont le financement doit être assuré par l'émission d'actions n'est pas conforme aux lignes directrices d'Ethos.	✓ 78 %
8.3	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	● CONTRE	L'autorisation permet une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription de plus de 10% du capital déjà émis En cas d'approbation de la demande, l'ensemble des autorisations d'émettre du capital à but général de financement sans droit préférentiel de souscription dépasserait 20% du capital émis. L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	✓ 83 %
8.4	Modification des statuts: actions	POUR	POUR		✓ 92 %
8.5	Modification des statuts: droits des actionnaires	POUR	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 89 %
8.6	Modification des statuts: gouvernance	POUR	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur les intérêts des actionnaires.	✓ 92 %



Kühne + Nagel

Assemblée générale ordinaire du 09.05.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1	Elections au conseil d'administration				
4.1.a	Réélection de M. Dominik Bürgy	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.b	Réélection de M. Karl Gernandt	POUR	● CONTRE	Il est président du comité de nomination, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 83 %
4.1.c	Réélection de M. David Kamenetzky	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.d	Réélection de M. Klaus-Michael Kühne	POUR	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 48 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il a 86 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 88 %
4.1.e	Réélection de M. Tobias B. Staehelin	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.f	Réélection de Mme Hauke Stars	POUR	● CONTRE	Elle exerce un nombre excessif de mandats. Le taux de participation de Mme Stars aux séances du conseil est insuffisant, sans explication satisfaisante.	✓ 89 %
4.1.g	Réélection de Dr. Martin Wittig	POUR	POUR		✓ 95 %
4.1.h	Réélection de Dr. Jörg Wolle	POUR	POUR		✓ 94 %
4.2	Election de Dr. Vesna Nevistic	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3	Réélection de Dr. Jörg Wolle en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 94 %
4.4	Elections au comité de rémunération				
4.4.a	Réélection de M. Karl Gernandt au comité de rémunération	POUR	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Gernandt au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 78 %
4.4.b	Réélection de M. Klaus-Michael Kühne au comité de rémunération	POUR	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Kühne au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 79 %
4.4.c	Réélection de Mme Hauke Stars au comité de rémunération	POUR	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Mme Stars au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 86 %
4.5	Réélection de M. Stefan Mangold en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 99 %
4.6	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Modification des statuts : Assemblée générale virtuelle	POUR	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 93 %



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 76 %
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 95 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 79 %
7.3	Vote contraignant rétrospectif sur un montant supplémentaire pour la rémunération totale de 2022 de la direction générale.	POUR	● CONTRE	Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 78 %



Logitech

Assemblée générale ordinaire du 13.09.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 100 %
2.	Vote consultatif sur la rémunération des membres des organes dirigeants	POUR	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 84 %
3.	Vote consultatif relatif à la fréquence des futurs votes consultatifs sur la rémunération des membres des organes dirigeants	UN AN	UN AN		✓ 98 %
4.	Vote consultatif sur le rapport de rémunération suisse	POUR	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 86 %
5.	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 100 %
6.	Modification des statuts				
6.A	Modification des statuts : Droits des actionnaires et assemblée générale	POUR	POUR		✓ 100 %
6.B	Modification des statuts : Rémunération et mandats	POUR	● CONTRE	Plusieurs modifications statutaires sont présentées au vote de manière groupée et les modifications avec une incidence négative sont prépondérantes.	✓ 90 %
6.C	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR		✓ 92 %
6.D	Modification des statuts : Modifications rédactionnelles	POUR	POUR		✓ 100 %
7.	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR		✓ 99 %
8.	Elections au conseil d'administration				
8.A	Réélection de Prof. Dr. Patrick Aebischer	POUR	POUR		✓ 96 %
8.B	Réélection de Mme Wendy Becker	POUR	POUR		✓ 97 %
8.C	Réélection de Dr. Edouard Bugnion	POUR	POUR		✓ 100 %
8.D	Réélection de M. Guy Gecht	POUR	POUR		✓ 100 %
8.E	Réélection de Mme Marjorie Lao	POUR	POUR		✓ 97 %
8.F	Réélection de Mme Neela Montgomery	POUR	POUR		✓ 100 %
8.G	Réélection de Mme Deborah Thomas	POUR	POUR		✓ 100 %
8.H	Réélection de M. Christopher Jones	POUR	POUR		✓ 99 %
8.I	Réélection de M. Kwok Wang (Frankie) Ng	POUR	POUR		✓ 99 %
8.J	Réélection de M. Sascha Zahnd	POUR	POUR		✓ 99 %
9.	Réélection de Mme Wendy Becker en tant que présidente du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 97 %
10.	Elections au comité de rémunération				
10.A	Réélection de Mme Neela Montgomery au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 95 %
10.B	Réélection de M. Kwok Wang (Frankie) Ng au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 95 %
10.C	Election de Mme Deborah Thomas au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 99 %
11.	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 97 %



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
12.	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 84 %
13.	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR		✓ 100 %
14.	Réélection de Etude Regina Wenger & Sarah Keiser-Wüger en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 96 %



Lonza

Assemblée générale ordinaire du 05.05.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 89 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR		✓ 98 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Elections au conseil d'administration				
5.1.a	Réélection de M. Albert M. Baehny	POUR	POUR		✓ 88 %
5.1.b	Réélection de Dr. Marion Helmes	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.c	Réélection de Dr. Angelica Kohlmann	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.d	Réélection de M. Christoph Mäder	POUR	POUR		✓ 93 %
5.1.e	Réélection de Prof. Dr. Roger M. Nitsch	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.f	Réélection de Mme Barbara Richmond	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.g	Réélection de M. Jürgen B. Steinemann	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.h	Réélection de Prof. Dr. Olivier Verscheure	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Réélection de M. Albert M. Baehny en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 86 %
5.3	Elections au comité de nomination et rémunération				
5.3.a	Réélection de Dr. Angelica Kohlmann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3.b	Réélection de M. Christoph Mäder au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 90 %
5.3.c	Réélection de M. Jürgen B. Steinemann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 98 %
6	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision pour l'exercice 2023	POUR	POUR		✓ 91 %
7	Election de Deloitte en tant qu'organe de révision pour l'exercice 2024	POUR	POUR		✓ 99 %
8	Réélection de ThomannFischer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 98 %
9.1	Modification des statuts: but social	POUR	POUR		✓ 100 %
9.2	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	● CONTRE	L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	✓ 90 %
9.3	Modification des statuts : remuneration de la direction générale	POUR	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur les intérêts des actionnaires.	✓ 85 %
9.4	Modification des statuts: articles groupés	POUR	POUR		✓ 90 %
10	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 98 %
11.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR		✓ 98 %



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
11.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale pour l'exercice 2023	POUR	● CONTRE	La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos. Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.	✓ 92 %
11.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale pour la période allant de Juillet 2023 à Décembre 2023	POUR	POUR		✓ 99 %
11.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe et variable à long terme de la direction générale pour l'exercice 2024	POUR	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 92 %



Nestlé

Assemblée générale ordinaire du 20.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 82 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	● CONTRE	La société est visée par une poursuite dans le cadre des affaires de l'entreprise.	✓ 95 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Elections au conseil d'administration				
4.1.1	Réélection de M. Paul Bulcke en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 91 %
4.1.2	Réélection de Dr. Ulf Mark Schneider	POUR	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 89 %
4.1.3	Réélection du Comte Henri de La Croix de Castries	POUR	POUR		✓ 91 %
4.1.4	Réélection de Dr. Renato Fassbind	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.5	Réélection de M. Pablo Isla Álvarez de Tejera	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.6	Réélection de Prof. Dr. Patrick Aebischer	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.7	Réélection de Mme Kimberly Ross	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.8	Réélection de M. Dick Boer	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.9	Réélection de M. Dinesh Paliwal	POUR	POUR		✓ 93 %
4.1.10	Réélection de Mme Hanne de Mora	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.11	Réélection de Mme Lindiwe Majele Sibanda	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.12	Réélection de Mme Chris Leong	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.13	Réélection de M. Luca Maestri	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.1	Election de M. Rainer Blair	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.2	Election de Mme Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3	Elections au comité de rémunération				
4.3.1	Réélection de M. Pablo Isla Álvarez de Tejera au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 94 %
4.3.2	Réélection de Prof. Dr. Patrick Aebischer au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 97 %
4.3.3	Réélection de M. Dick Boer au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 97 %
4.3.4	Réélection de M. Dinesh C. Paliwal au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 84 %
4.4	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR		✓ 99 %
4.5	Réélection de Hartmann Dreyer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 97 %



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 91 %
6	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Modification des statuts				
7.1	Modification des statuts : assemblée générale	POUR	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 89 %
7.2	Modification des statuts : autres modifications	POUR	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur les intérêts des actionnaires. Plusieurs modifications statutaires sont présentées au vote de manière groupée et les modifications avec une incidence négative sont prépondérantes.	✓ 96 %



Novartis

Assemblée générale extraordinaire du 15.09.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Distribution extraordinaire par le biais d'un dividende en nature afin de réaliser le spin-off de Sandoz Group AG	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Réduction du capital actions en relation avec le spin-off de Sandoz Group AG	POUR	POUR		✓ 100 %



Novartis

Assemblée générale ordinaire du 07.03.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR		✓ 97 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Approbation d'un programme de rachat d'actions	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1	Modification des statuts : Assemblée générale virtuelle	POUR	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 85 %
6.2	Modification des statuts relatifs à certains articles (articles regroupés)	POUR	POUR		✓ 98 %
6.3	Modification des statuts relatifs à d'autres articles (articles regroupés)	POUR	● CONTRE	Plusieurs modifications statutaires sont présentées au vote de manière groupée et les modifications avec une incidence négative sont prépondérantes.	✓ 94 %
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 97 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 91 %
7.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 81 %
8	Elections au conseil d'administration				
8.1	Réélection de Dr. Jörg Reinhardt en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 95 %
8.2	Réélection de Dr. Nancy C. Andrews	POUR	POUR		✓ 99 %
8.3	Réélection de M. Ton Büchner	POUR	POUR		✓ 90 %
8.4	Réélection de M. Patrice Bula	POUR	POUR		✓ 93 %
8.5	Réélection de Mme Elizabeth Doherty	POUR	POUR		✓ 97 %
8.6	Réélection de Mme Bridgette P. Heller	POUR	POUR		✓ 97 %
8.7	Réélection de M. Daniel Hochstrasser	POUR	POUR		✓ 97 %
8.8	Réélection de M. Frans van Houten	POUR	POUR		✓ 99 %
8.9	Réélection de Dr. Simon Moroney	POUR	POUR		✓ 99 %
8.10	Réélection de Mme Ana de Pro Gonzalo	POUR	POUR		✓ 99 %
8.11	Réélection de Prof. Dr. Charles L. Sawyers	POUR	POUR		✓ 98 %
8.12	Réélection de M. William T. Winters	POUR	POUR		✓ 97 %
8.13	Election de M. John D. Young	POUR	POUR		✓ 99 %
9	Elections au comité de rémunération				
9.1	Réélection de M. Patrice Bula au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 92 %



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.2	Réélection de Mme Bridgette P. Heller au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 95 %
9.3	Réélection de Dr. Simon Moroney au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 97 %
9.4	Réélection de M. William T. Winters au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 95 %
10	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR		✓ 99 %
11	Réélection de M. Peter Andreas Zahn en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 99 %



Partners Group

Assemblée générale ordinaire du 24.05.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Modifications des statuts				
4.1	Modification des statuts : But social	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Modification des statuts : Assemblée générale virtuelle	POUR	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 86 %
4.3	Modification des statuts : Assemblée générale et conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 100 %
4.4	Modification des statuts : Registre des actions	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 89 %
6.1	Vote contraignant sur la rémunération fixe du conseil d'administration pour le mandat 2023/2024	POUR	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 95 %
6.2	Vote contraignant sur la rémunération à long terme attribuée au conseil d'administration pendant le mandat 2022/2023	POUR	● CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.	✓ 94 %
6.3	Vote contraignant sur les autres rémunérations du conseil d'administration pour le mandat 2022/2023	POUR	● CONTRE	La rémunération des membres exécutifs du conseil (qui ne font pas partie de la direction générale) est excessive.	✓ 93 %
6.4	Vote contraignant sur la rémunération de base de la direction générale pour 2024	POUR	● CONTRE	La rémunération à court-terme du CEO est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 95 %
6.5	Vote contraignant sur la rémunération à long terme attribuée à la direction générale en 2022	POUR	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.	✓ 92 %



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.6	Vote contraignant sur les autres rémunérations de la direction générale pour 2022	POUR	POUR		✓ 98 %
7.1	Elections au conseil d'administration				
7.1.1	Réélection de M. Steffen Meister (exécutif) en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	● CONTRE	Le conseil d'administration comporte trop d'administrateurs exécutifs par rapport à la pratique suisse.	✓ 90 %
7.1.2	Réélection de Dr. Marcel Erni (exécutif)	POUR	POUR		✓ 97 %
7.1.3	Réélection de M. Alfred Gantner (exécutif)	POUR	POUR		✓ 98 %
7.1.4	Réélection de Mme Anne Lester	POUR	POUR		✓ 94 %
7.1.5	Election de Mme Gaëlle Olivier	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1.6	Réélection de Dr. Martin Strobel	POUR	POUR		✓ 92 %
7.1.7	Réélection de M. Urs Wietlisbach (exécutif)	POUR	POUR		✓ 98 %
7.1.8	Réélection de Mme Flora Zhao	POUR	POUR		✓ 90 %
7.2	Elections au comité de nomination et rémunération				
7.2.1	Réélection de Mme Flora Zhao au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 88 %
7.2.2	Réélection de Mme Anne Lester au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 92 %
7.2.3	Réélection de Dr. Martin Strobel au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 92 %
7.3	Réélection de Hotz & Goldmann en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 100 %
7.4	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR		✓ 94 %



Richemont

Assemblée générale ordinaire du 06.09.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR		✓ 93 %
4	Réélection de Mme Wendy Luhabe en tant que représentante des actionnaires "A"	POUR	POUR		✓ 95 %
5	Elections au conseil d'administration				
5.1	Réélection de Dr. Johann Rupert en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 95 %
5.2	Réélection de M. Josua Malherbe	POUR	● CONTRE	Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil. Il est président du comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 85 %
5.3	Réélection de M. Nikesh Arora	POUR	POUR		✓ 98 %
5.4	Réélection de M. Clayton Brendish	POUR	● CONTRE	Il a 76 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 96 %
5.5	Réélection de M. Jean-Blaise Eckert	POUR	● CONTRE	Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 88 %
5.6	Réélection de M. Burkhard Grund	POUR	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CFO).	✓ 97 %
5.7	Réélection de Dr. Keyu Jin	POUR	● CONTRE	Elle a été impliquée dans une sérieuse controverse par le passé.	✓ 97 %
5.8	Réélection de M. Jérôme Lambert	POUR	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 97 %
5.9	Réélection de Mme Wendy Luhabe	POUR	POUR		✓ 94 %
5.10	Réélection de M. Jeff Moss	POUR	POUR		✓ 100 %
5.11	Réélection de Dr. Vesna Nevistic	POUR	POUR		✓ 100 %
5.12	Réélection de M. Guillaume Pictet	POUR	POUR		✓ 89 %
5.13	Réélection de Mme Maria Ramos	POUR	POUR		✓ 97 %
5.14	Réélection de M. Anton Rupert	POUR	POUR		✓ 99 %
5.15	Réélection de M. Patrick Thomas	POUR	● CONTRE	Il a 76 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 97 %
5.16	Réélection de Mme Jasmine Whitbread	POUR	POUR		✓ 99 %
5.17	Election de Mme Fiona Druckenmiller	POUR	POUR		✓ 99 %
5.18	Election de M. Abraham (Bram) Schot	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Elections au comité de rémunération				



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.1	Réélection de M. Clayton Brendish au comité de rémunération	POUR	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Brendish au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 91 %
6.2	Réélection de Dr. Keyu Jin au comité de rémunération	POUR	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Jin au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 94 %
6.3	Réélection de M. Guillaume Pictet au comité de rémunération	POUR	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant. Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et des paiements discrétionnaires non prévus ont été effectués durant l'année considérée.	✓ 85 %
6.4	Réélection de Mme Maria Ramos au comité de rémunération	POUR	● CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant. Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et des paiements discrétionnaires non prévus ont été effectués durant l'année considérée.	✓ 92 %
6.5	Election de Mme Fiona Druckenmiller au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 99 %
6.6	Election de Mme Jasmine Whitbread au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 30 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 83 %
8	Réélection d'Etude Gampert, Demierre, Moreno en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 99 %
9	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale				
9.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 98 %
9.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La rémunération fixe est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 85 %
9.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 77 %
10	Modification des statuts				
10.1	Modification des statuts: Seuil de matérialité pour l'inscription des actionnaires fiduciaires	POUR	POUR		✓ 98 %



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
10.2	Modification des statuts: Restriction à l'exercice des droits de vote	POUR	POUR		✓ 99 %
10.3	Modification des statuts: Assemblée générale	POUR	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur les droits des actionnaires.	✓ 81 %
10.4	Modification des statuts: Assemblée générale virtuelle	POUR	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 94 %
10.5	Modification des statuts: Conseil d'administration et direction générale	POUR	POUR		✓ 100 %
10.6	Modification des statuts: Autres modifications	POUR	POUR		✓ 100 %



Sika

Assemblée générale ordinaire du 28.03.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Elections au conseil d'administration				
4.1.1	Réélection de Dr. Paul Hälgi	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.2	Réélection de M. Victor Balli	POUR	POUR		✓ 96 %
4.1.3	Réélection de Mme Lucrèce Foufopoulos-De Ridder	POUR	● CONTRE	Elle exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 96 %
4.1.4	Réélection de M. Justin Howell	POUR	POUR		✓ 95 %
4.1.5	Réélection de Mme Gordana Landén	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.6	Réélection de Mme Monika Ribar	POUR	POUR		✓ 84 %
4.1.7	Réélection de M. Paul Schuler	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.8	Réélection de M. Thierry F. J. Vanlancker	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Réélection de Dr. Paul Hälgi en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 97 %
4.3	Elections au comité de nomination et rémunération				
4.3.1	Réélection de M. Justin Howell au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 93 %
4.3.2	Réélection de Mme Gordana Landén au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3.3	Réélection de M. Thierry F. J. Vanlancker au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 99 %
4.4	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR		✓ 99 %
4.5	Réélection de M. Jost Windlin en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR		✓ 95 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Création d'une marge de fluctuation du capital et d'un capital conditionnel	POUR	POUR		✓ 98 %
7	Modification des statuts				
7.1	Modification des statuts : modifications obligatoires	POUR	POUR		✓ 100 %
7.2	Modification des statuts : modifications rédactionnelles	POUR	POUR		✓ 100 %
7.3	Modification des statuts : enregistrement des "nominees"	POUR	POUR		✓ 100 %
7.4	Modification des statuts : assemblée générale virtuelle	POUR	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 88 %
7.5	Modification des statuts : médias électroniques	POUR	POUR		✓ 100 %
7.6	Modification des statuts : nombre de mandats	POUR	POUR		✓ 100 %



Sonova

Assemblée générale ordinaire du 12.06.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 81 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR		✓ 94 %
4	Modification des statuts: Composition du comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Elections au conseil d'administration				
5.1.1	Réélection de M. Robert F. Spoerry en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 85 %
5.1.2	Réélection de Mme Stacy Enxing Seng	POUR	POUR		✓ 94 %
5.1.3	Réélection de M. Gregory Behar	POUR	POUR		✓ 96 %
5.1.4	Réélection de Mme Lynn Bleil	POUR	POUR		✓ 95 %
5.1.5	Réélection de Dr. Lukas Braunschweiler	POUR	POUR		✓ 86 %
5.1.6	Réélection de M. Roland Diggelmann	POUR	POUR		✓ 89 %
5.1.7	Réélection de Mme Julie Tay	POUR	POUR		✓ 94 %
5.1.8	Réélection de M. Ronald van der Vis	POUR	POUR		✓ 84 %
5.1.9	Réélection de M. Adrian Widmer	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Elections au comité de nomination et rémunération				
5.2.1	Réélection de Mme Stacy Enxing Seng au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 93 %
5.2.2	Réélection de Dr. Lukas Braunschweiler au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 84 %
5.2.3	Réélection de M. Roland Diggelmann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 87 %
5.3	Election de Mme Julie Tay au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 94 %
5.4	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR		✓ 98 %
5.5	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 93 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	● CONTRE	La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 88 %
7	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Modification des statuts				
8.1	Modification des statuts: But social	POUR	POUR		✓ 100 %
8.2	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	● CONTRE	L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	✓ 93 %



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.3	Modification des statuts: Conseil d'administration et direction générale	POUR	POUR		✓ 100 %
8.4	Modification des statuts: Certificats, assemblée générale, droits des actionnaires et communication avec les actionnaires	POUR	POUR		✓ 100 %
8.5	Modification des statuts: Assemblée générale virtuelle	POUR	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 81 %



Straumann

Assemblée générale ordinaire du 05.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR		✓ 96 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 94 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	● CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.	✓ 95 %
5.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Elections au conseil d'administration				
6.1	Réélection de M. Gilbert Achermann en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 86 %
6.2	Réélection de M. Marco Gadola	POUR	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 65 %
6.3	Réélection de M. Juan-José Gonzalez	POUR	POUR		✓ 96 %
6.4	Réélection de Mme Petra Rumpf	POUR	POUR		✓ 99 %
6.5	Réélection de Dr. h.c. Thomas Straumann	POUR	POUR		✓ 98 %
6.6	Réélection de Mme Nadia Tarolli Schmidt	POUR	POUR		✓ 96 %
6.7	Réélection de Mme Regula Wallimann	POUR	POUR		✓ 96 %
6.8	Election de Dr. oec. Olivier A. Filliol	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Elections au comité de nomination et rémunération				
7.1	Election de M. Marco Gadola au comité de nomination et rémunération	POUR	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Gadola au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 65 %
7.2	Réélection de Mme Nadia Tarolli Schmidt au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 96 %
7.3	Réélection de Mme Regula Wallimann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 95 %
8	Réélection de NEOVIUS en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR		✓ 99 %
10	Modifications des statuts				
10.1	Modification des statuts : But social	POUR	POUR		✓ 100 %



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
10.2	Modification des statuts : Actions, capital actions et registre des actions	POUR	POUR		✓ 98 %
10.3	Modification des statuts : Assemblée générale virtuelle	POUR	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 93 %
10.4	Modification des statuts : Pouvoirs de l'assemblée générale et du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 100 %
10.5	Modification des statuts : Rémunération, mandats et contrats	POUR	POUR		✓ 99 %
10.6	Modification des statuts : Autres modifications	POUR	POUR		✓ 100 %



Swatch Group

Assemblée générale ordinaire du 10.05.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 87 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale				
4.1.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe du conseil d'administration (pour les fonctions non-exécutives)	POUR	POUR		✓ 95 %
4.1.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe du conseil d'administration (pour les fonctions exécutives)	POUR	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 88 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR		✓ 98 %
4.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale des membres exécutifs du conseil d'administration	POUR	● CONTRE	La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 67 %
4.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	● CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 72 %
5	Elections au conseil d'administration				
5.1	Réélection de Mme Nayla Hayek	POUR	● CONTRE	Elle est président du comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante. Elle est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (executive chairman).	✓ 81 %
5.2	Réélection de M. Ernst Tanner	POUR	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 28 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il a 77 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 77 %
5.3	Réélection de Mme Daniela Aeschlimann	POUR	POUR		✓ 78 %



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.4	Réélection de M. Nick Hayek Jr.	POUR	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 78 %
5.5	Réélection de Prof. Dr. Claude Nicollier	POUR	● CONTRE	Il a 79 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 82 %
5.6	Réélection de Dr. Jean-Pierre Roth	POUR	● CONTRE	Il a 77 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 82 %
5.7	Réélection de Mme Nayla Hayek en tant que président du conseil d'administration	POUR	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Mme Hayek au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 77 %
6	Elections au comité de rémunération				
6.1	Réélection de Mme Nayla Hayek au comité de rémunération	POUR	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Mme Hayek au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 67 %
6.2	Réélection de M. Ernst Tanner au comité de rémunération	POUR	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Tanner au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 71 %
6.3	Réélection de Mme Daniela Aeschlimann au comité de rémunération	POUR	● POUR		✓ 76 %
6.4	Réélection de M. Nick Hayek Jr. au comité de rémunération	POUR	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hayek Jr. au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 67 %
6.5	Réélection de Prof. Dr. Claude Nicollier au comité de rémunération	POUR	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Prof. Dr. h.c. Nicollier au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 79 %
6.6	Réélection de Dr. Jean-Pierre Roth au comité de rémunération	POUR	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. oec. Roth au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 78 %
7	Réélection de M. Bernhard Lehmann en tant que représentant indépendant	POUR	● POUR		✓ 98 %
8	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 31 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 80 %



Temenos

Assemblée générale ordinaire du 03.05.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 97 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR		✓ 98 %
4	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale				
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 93 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 75 %
5	Elections au conseil d'administration				
5.1.1	Election de M. Xavier Cauchois	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.2	Election de Mme Dorothee Deuring	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.1	Réélection de M. Thibault de Tersant en tant que membre du conseil d'administration et élection en tant que président du conseil d'administration.	POUR	POUR		✓ 85 %
5.2.2	Réélection de M. Ian Cookson	POUR	● CONTRE	Première élection au conseil. M. Cookson a 76 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 85 %
5.2.3	Réélection de Dr. Peter Spenser	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2.4	Réélection de M. Maurizio Carli	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2.5	Réélection de Mme Deborah Forster	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2.6	Réélection de Mme Cecilia Hultén	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Elections au comité de rémunération				
6.1	Réélection de Dr. Peter Spenser au comité de rémunération	POUR	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant. Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et les conditions d'exercice d'un plan de rémunération variable ont été modifiées en cours de période.	✓ 83 %



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2	Réélection de M. Maurizio Carli au comité de rémunération	POUR	● CONTRE	<p>Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.</p> <p>Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et les conditions d'exercice d'un plan de rémunération variable ont été modifiées en cours de période.</p>	✓ 82 %
6.3	Réélection de Mme Deborah Forster au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 88 %
6.4	Election de Mme Cecilia Hultén au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 97 %
6.5	Election de Mme Dorothee Deuring au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Réélection de Perréard de Boccard SA en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 98 %
8	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 89 %



UBS

Assemblée générale ordinaire du 05.04.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 86 %
3	Vote consultatif sur le rapport de durabilité	POUR	● CONTRE	Le rapport ne couvre pas les enjeux matériels avec des indicateurs quantitatifs. Le rapport ne contient pas d'objectifs sur les enjeux matériels.	✓ 81 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Modification des statuts: assemblée générale	POUR	POUR		✓ 97 %
5.2	Modification des statuts: assemblée générale virtuelle	POUR	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 78 %
5.3	Modification des statuts: conseil d'administration, direction et rémunération	POUR	POUR		✓ 97 %
5.4	Modification des statuts: modifications générales	POUR	POUR		✓ 98 %
6	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR		✓ 94 %
7	Elections au conseil d'administration				
7.1	Réélection de M. Colm Kelleher en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 90 %
7.2	Réélection de M. Lukas Gähwiler	POUR	POUR		✓ 97 %
7.3	Réélection de M. Jeremy Anderson	POUR	POUR		✓ 94 %
7.4	Réélection de Mme Claudia Böckstiegel	POUR	POUR		✓ 97 %
7.5	Réélection de M. William Dudley	POUR	POUR		✓ 97 %
7.6	Réélection de M. Patrick Firmenich	POUR	POUR		✓ 97 %
7.7	Réélection de Prof. Dr. Fred Hu	POUR	POUR		✓ 95 %
7.8	Réélection de M. Mark Hughes	POUR	POUR		✓ 97 %
7.9	Réélection de Mme Nathalie Rachou	POUR	POUR		✓ 96 %
7.10	Réélection de Mme Julie G. Richardson	POUR	POUR		✓ 100 %
7.11	Réélection de Dr. Dieter Wemmer	POUR	POUR		✓ 97 %
7.12	Réélection de Mme Jeanette Wong	POUR	POUR		✓ 96 %
8	Elections au comité de rémunération				
8.1	Réélection de Mme Julie G. Richardson au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 91 %
8.2	Réélection de Dr. Dieter Wemmer au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 95 %
8.3	Réélection de Mme Jeanette Wong au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 95 %



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 88 %
9.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	✓ 87 %
9.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	● CONTRE	La rémunération fixe est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 89 %
10.1	Réélection de ADB Altorfer Duss & Beilstein AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 100 %
10.2	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 25 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 95 %
11	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR		✓ 100 %
12	Approbation d'un programme de rachat d'actions	POUR	● CONTRE	Le montant du rachat ou du remboursement est inapproprié au vu de la situation financière et des perspectives de la société. La capacité de payer du dividende est significativement péjorée par le rachat d'actions.	✓ 95 %
13	Conversion de la monnaie du capital-actions				
13.1	Réduction du capital par diminution de valeur nominale	POUR	POUR		✓ 99 %
13.2	Changement de la monnaie du capital-actions	POUR	POUR		✓ 98 %



VAT Group

Assemblée générale ordinaire du 16.05.2023

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende				
2.1	Emploi du bénéfice	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Distribution d'un dividende	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration				
4.1.1	Réélection de Dr. Martin Komischke en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.2	Réélection de M. Urs Leinhäuser	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.3	Réélection de M. Karl Schlegel	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.4	Réélection de Dr. Hermann Gerlinger	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.5	Réélection de Dr. Libo Zhang	POUR	POUR		✓ 96 %
4.1.6	Réélection de M. Daniel Lippuner	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.7	Réélection de Mme Maria Heriz	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.8	Election de Prof. Dr. Petra Denk	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Elections au comité de nomination et rémunération				
4.2.1	Réélection de M. Urs Leinhäuser au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.2	Réélection de Dr. Hermann Gerlinger au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.3	Réélection de Dr. Libo Zhang au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 95 %
5	Réélection de M. Roger Föhn en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1	Modification des statuts: but social	POUR	POUR		✓ 99 %
7.2	Modification des statuts: actions et opting-out	POUR	POUR		✓ 100 %
7.3	Modification des statuts: assemblée générale et organe de révision	POUR	POUR		✓ 100 %
7.4	Modification des statuts: registre des actions	POUR	POUR		✓ 99 %
7.5	Modification des statuts: assemblée générale virtuelle	POUR	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 85 %
7.6	Modification des statuts: conseil d'administration et rémunération	POUR	POUR		✓ 100 %
8.1	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR		✓ 95 %
9.1	Modification des statuts: durée du mandat	POUR	POUR		✓ 100 %
10.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR		✓ 91 %
10.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR		✓ 98 %



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
10.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR		✓ 99 %
10.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR		✓ 98 %
10.5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 99 %